



OBSERVATOIRE socio-urbain

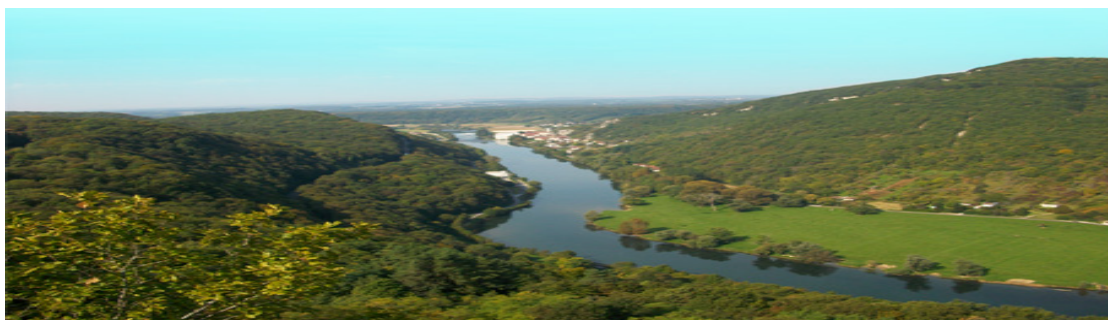
Juin
2015

Ville de
Besançon



Synthèse de secteur

Trois aires géographiques distinctes



Le secteur Sud-Ouest se partage en trois « zones » géographiques correspondant aux différentes strates d'urbanisation autour de la ville de Besançon : plus l'écart à la ville centre se fait grand, plus le caractère rural reprend le dessus dans les communes. Ainsi s'instaure d'abord une dynamique périurbaine qui concerne les communes de Beure et Avanne-Aveney. Vient ensuite la première couronne périurbaine avec Grandfontaine, Montferrand-le-Château et Rancenay. Enfin se concentrent, au Sud du secteur, les communes les plus rurales.

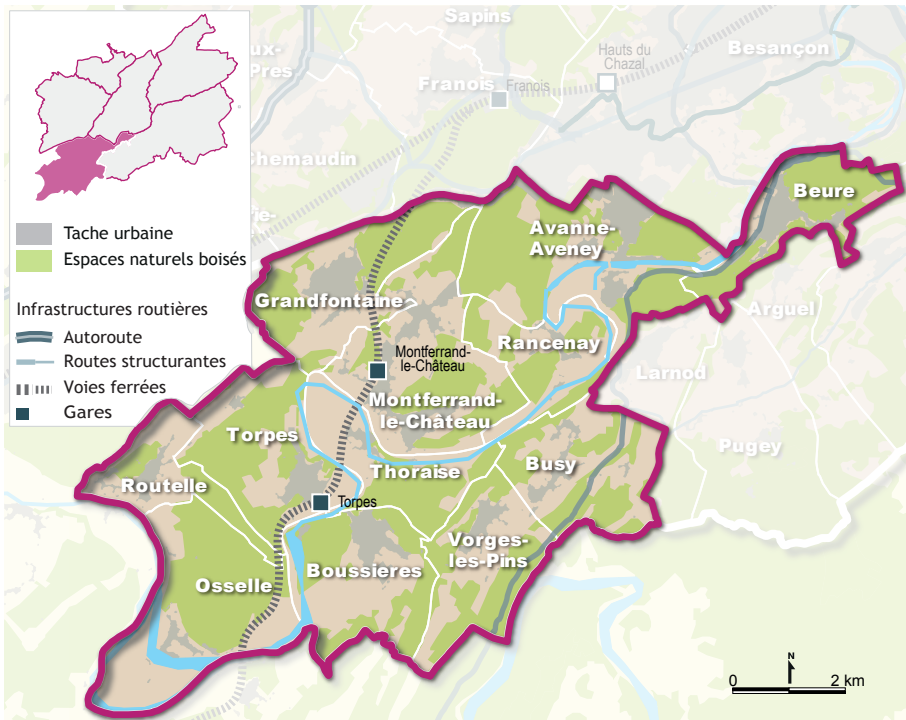
Le secteur Sud-Ouest se structure autour d'un axe naturel, le Doubs, mais aussi autour des axes de circulation que sont les routes D673 et N83 ainsi que la voie ferrée qui dessert les gares de Montferrand-le-Château et de Torpes.

Ce secteur se caractérise par sa dynamique périurbaine. Les profils démographiques et sociaux de ses habitants diffèrent, en quelques points, de ceux des autres secteurs de la communauté d'agglomération du Grand Besançon.

SECTEUR SUD-OUEST

L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) des quartiers et des secteurs de Besançon et des communes du Grand Besançon est un outil de veille des disparités territoriales au sein de l'agglomération. Des indicateurs, suivis sur des périodes longues et déclinés aux échelles communales et infracommunales (IRIS), permettent d'identifier les fragilités sociales en y apportant une clé de lecture urbaine et de fonctionnement territorial.

Chaque synthèse de quartier, ou de secteur, dresse un portrait détaillé du territoire en mobilisant l'ensemble des thématiques suivies par l'OSU : démographie, habitat et cadre de vie, développement économique et accès à l'emploi, niveaux de vie et pauvreté, santé et accès aux soins, éducation. L'ensemble des publications « Synthèse » est disponible sur notre site www.audab.org.



Les communes du secteur Sud-Ouest et leur population en 2011

Avanne-Aveney	2 323
Beure	1 358
Boussières	1 084
Busy	571
Grandfontaine	1 432
Montferrand-le-Château	2 202
Osselle	410
Rancenay	298
Routelle	482
Thoraise	294
Torpes	972
Vorges-les-Pins	555

Les dynamiques démographiques et urbaines

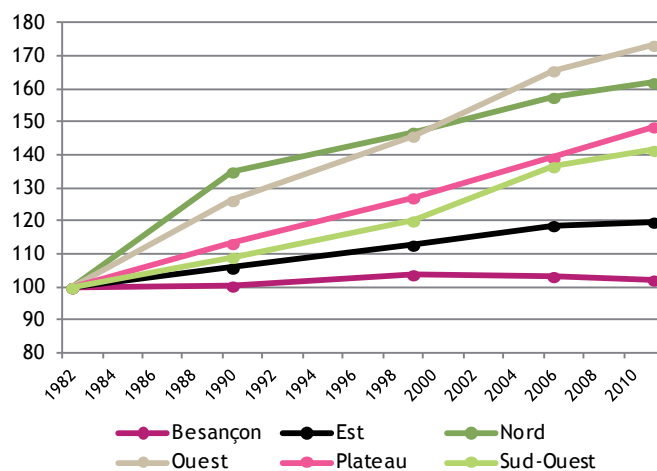
Un secteur plutôt attractif pour une population de plus en plus nombreuse

Dans les années 2000, le secteur Sud-Ouest connaît un accroissement de population plutôt soutenu. C'est d'ailleurs entre 2000 et 2006 que ce dernier enregistre son gain de population le plus important depuis 1982. De 2006 à 2011, la population continue d'augmenter, mais à un rythme plus lent (+0,7 % par an en moyenne).

Trois communes regroupent à elles seules près de 6 000 habitants, soit près de la moitié de la population totale du secteur : Avanne-Aveney, Montferrand-le-Château et Grandfontaine. Cela s'explique par le développement plus ancien qu'ont connu ces communes. A contrario, Grandfontaine (-1,2 %) et Beure (-1,8 %), perdent quelques habitants sur la période 2006-2011.

Les communes démographiquement les plus attractives sont Torpes, Vorges-les-Pins et Busy. Cependant, cette progression démographique risque de s'essouffler dans les années à venir : les communes devront absorber l'effet de la construction récente de lotissements, et s'adapter aux besoins suscités par les nouveaux arrivants en termes de services de proximité par exemple.

Evolution de la population par secteur Indice, base 100 = 1982



Source : Insee, recensements de la population

	Population totale 2011	Taux de variation annuel de la population 2006-2011	Nombre de ménages en 2011
Besançon	115 879	-0,2 %	60 561
Est	12 018	+0,2 %	4 987
Nord	9 225	+0,6 %	3 658
Ouest	14 105	+0,9 %	5 377
Plateau	13 131	+1,3 %	5 127
Sud-Ouest	11 981	+0,7 %	4 626

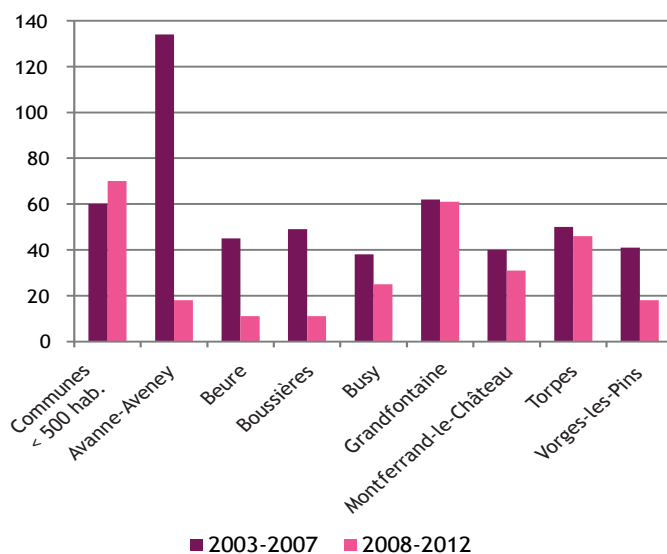
Un parc de propriétés important, mais peu de logements récents

Dans le secteur Sud-Ouest, les trois quarts des logements sont habités par des propriétaires (75,9 % des résidences principales) et un peu moins d'un quart des résidences principales sont en location (22,2 %).

Le parc locatif du secteur Sud-Ouest est essentiellement composé de logements du parc privé, et c'est ce secteur, au sein de l'agglomération, qui comporte le moins de locations en parc public (seules 1,8 % des résidences principales selon le recensement de l'Insee). Boussières se distingue néanmoins avec 30 logements publics.

Avec le secteur Est, le secteur Sud-Ouest est l'un des deux secteurs dans lesquels la baisse des constructions neuves entre 2003 et 2012 a été la plus accentuée : de 519 entre 2003 et 2007, elles chutent à 291 entre 2008 et 2012. Avanne-Aveney est la commune la plus touchée par l'effondrement du nombre de logements neufs. Dans cette commune densément peuplée (269 hab/km²), le manque d'espace constructible freine les projets de constructions. De plus, les communes situées sur le bord du Doubs comportent d'importantes surfaces inondables, et donc non constructibles.

Nombre de logements construits par période de cinq ans



Source : DREAL, Sit@del 2 Logements commencés en dates réelles.

Portrait des habitants du secteur Sud-Ouest

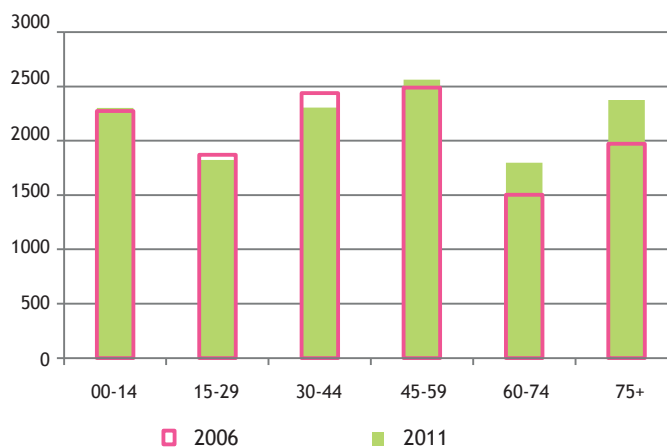
Une population de plus en plus familiale

En raison d'une part d'enfants de 0 à 14 ans peu élevée (19,2 %) dans ce secteur, cette tranche d'âge a connu une forte évolution entre 2006 et 2011 (+1,3 %) par rapport aux autres secteurs (mis à part le secteur Plateau) qui en gagnent très peu ou en perdent.

La part des ménages avec enfants dans le secteur Sud-Ouest (41,5 %) est semblable à la moyenne de tous les secteurs hors Besançon (42 %). La moyenne du secteur est tirée vers le haut par trois communes qui se démarquent : Vorges-les-Pins (56 %), Torpes (50,5 %) et Busy (50,9 %). En revanche, Beure (28,2 %), Thoraise (33,3 %) et Avanne-Aveney (36,3 %) sont celles qui comportent le moins de ce type de ménages, même si Thoraise en gagne entre 2006 (36 ménages avec enfants, soit 29 % des ménages) et 2011 (45 ménages avec enfants, soit 33,3 % des ménages).

Le secteur Sud-Ouest est celui où les ménages monoparentaux sont les moins représentés (6,2 %), malgré une part importante de ce type de structure familiale à Rancenay (13,8 %) et à Vorges-les-Pins (10 %).

Population par classes d'âges en 2006 et 2011



Source : Insee, recensements de la population

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

	Part des ménages de 1 personne en 2011	Part de la population âgée de moins de 15 ans en 2011	Part des ménages monoparentaux en 2011
Besançon	53,0 %	14,7 %	9,0 %
Est	26,0 %	17,7 %	6,3 %
Nord	19,4 %	19,5 %	9,1 %
Ouest	21,5 %	21,0 %	8,4 %
Plateau	23,4 %	20,6 %	6,9 %
Sud-Ouest	23,7 %	19,2 %	6,2 %

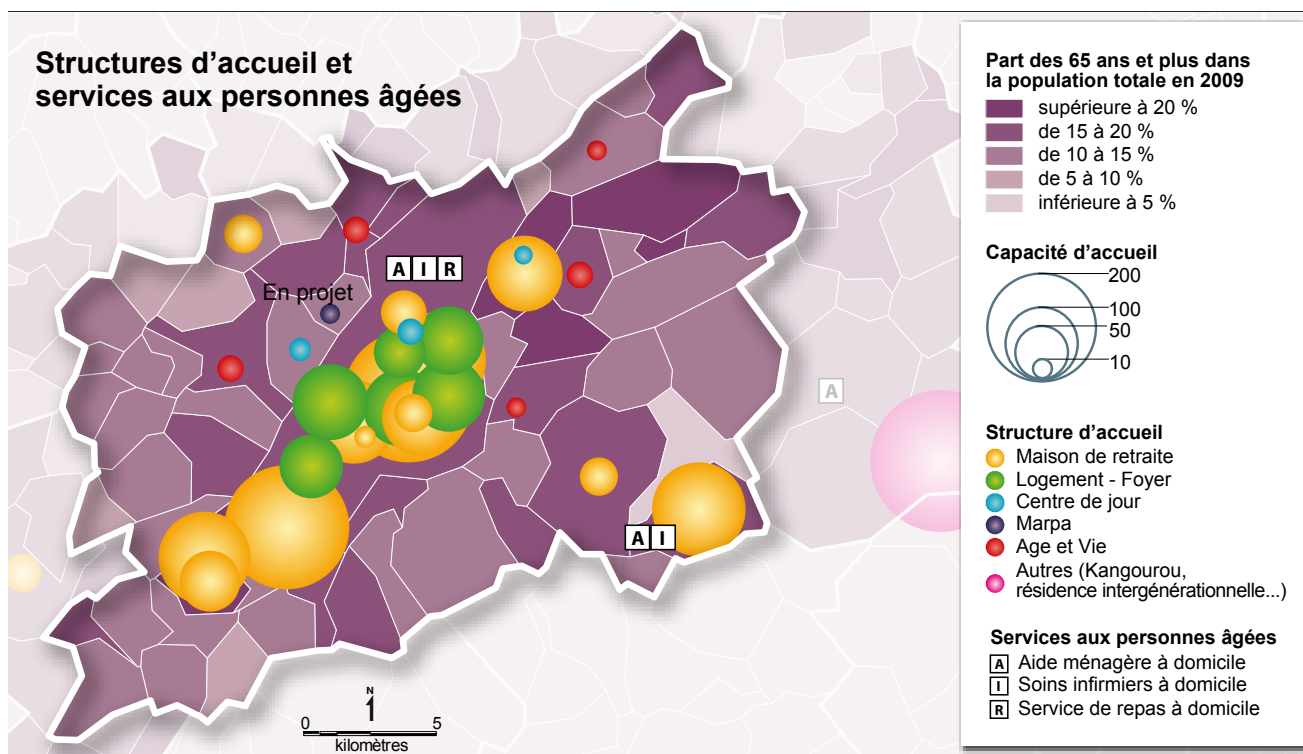
Un public structurellement âgé

Le vieillissement de la population est un phénomène commun à toute l'agglomération bisontine, comme à l'ensemble du territoire national. Cependant, le secteur Sud-Ouest est celui qui compte le plus de personnes âgées, notamment celles de plus de 75 ans, qui représentent 19,8 % de la population totale du secteur. Toutefois, cette remarque doit être nuancée puisque deux communes du secteur accueillent d'importantes maisons de retraite : Avanne-Aveney (avec 199 places) et Montferrand-le-Château (avec 170 places).

Hormis les trois communes dont la part des personnes âgées est la plus importante (Avanne-Aveney (24,6 %), Montferrand-le-Château (22,5 %) et Beure (20 %)), toutes les autres communes du

secteur se situent en-dessous de la moyenne de l'agglomération hors Besançon en ce qui concerne leur part de personnes âgées.

Dans le secteur Sud-Ouest, l'augmentation du nombre de personnes âgées est la moins importante de tous les secteurs de l'agglomération entre 2006 et 2011 (+20,4 %), même si quelques communes connaissent une augmentation très importante de ce type de public (Rancenay et Grandfontaine pour les plus de 75 ans ; Thoraise et Busy pour les 60-74 ans). Cette constatation concorde avec le fait que ces communes ont connu une urbanisation ancienne. Les personnes âgées vieillissent dans leur commune d'appartenance.



Les professions qualifiées sous-représentées dans le secteur

Seuls 12,8 % des ménages se définissent comme appartenant à la catégorie socio-professionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures, alors qu'ils sont plus de 15 % dans les autres secteurs (hors secteur Est). Ces personnes, exerçant des professions qualifiées, sont essentiellement présentes à Grandfontaine (19,4 %), Busy (16,4 %) et Avanne-Aveney (15,2 %).

Quant aux personnes exerçant des activités moins qualifiées, leur nombre ne s'écarte pas de la moyenne de l'agglomération hors Besançon. Ces dernières sont cependant très présentes à Vorgesles-Pins (66 %), Osselle (62,2 %), Torpes (51,5 %), Thoraise (51,5 %) et Boussières (50 %) où elles représentent plus de la moitié de la population.

	Part de la population âgée de 75 ans et plus en 2011	Part de ménages dont le référent est cadre en 2011	Part de ménages dont le référent est employé ou ouvrier en 2011
Besançon	16,9 %	12,2 %	28,2 %
Est	17,9 %	10,3 %	28,3 %
Nord	12,6 %	18,3 %	22,2 %
Ouest	10,7 %	14,9 %	26,4 %
Plateau	14,3 %	15,1 %	24,5 %
Sud-Ouest	19,8 %	12,8 %	26,2 %

Zoom sur l'association franc-comtoise des gens du voyage - gadjé

Les missions de l'association

Implantée dans la commune de Beure, l'association franc-comtoise des gens du voyage - gadjé vient en aide aux gens du voyage installés dans le département, leur apportant conseils et assistance pour les démarches administratives (liées à leurs activités professionnelles, à la santé, ou au logement).

Quelles sont les valeurs de l'association ?

Il n'est pas rare que les gens du voyage et les «gadjé» se côtoient sans se prêter grande attention. L'objectif premier de l'association est alors de parvenir à faire « vivre ensemble [les uns et les autres] dans le respect des droits et devoirs de chacun ». L'association a donc comme objectif de parvenir à une insertion globale des voyageurs dans la société. En cela, elle souhaite « améliorer leurs conditions de vie, remédier à l'analphabétisme, se pencher sur les problèmes que pose le stationnement, et informer le maximum de personnes sur leur origine »*.*

** Rapport d'activité de l'association franc-comtoise des gens du voyage - Gadjé, année 2010, p. 4.*

Si elle existe et fonctionne depuis 1988, l'association n'est organisée en centre social régional éclaté (agrée par la CAF) que depuis 2001. C'est aussi depuis les années 2000 que l'association reçoit un agrément de domiciliation, ainsi que le statut de référent RSA. En effet, les personnes sans domicile fixe, catégorie dont font partie les gens du voyage, peuvent accéder aux prestations sociales par le biais d'une domiciliation.

L'effet des domiciliations sur les statistiques

En 2014, ce sont environ 280 ménages qui ont pu profiter de l'adresse de l'association ; ils étaient 275 en 2013. Dans les statistiques, ces personnes sont donc comptabilisées comme des habitants de la commune de Beure, même si, dans les faits, elles n'y résident pas. De plus, sur ces 275 ménages que prend en charge l'association, environ 245 sont des ménages à bas revenus, et 210 sont des ménages bénéficiaires du RSA. Ces chiffres contribuent à faire varier les indicateurs de précarité de la commune de Beure. Alors que la part estimée des ménages à bas revenus y est de 42,9 % en 2011, elle tombe à 9,1 % si l'on exclut les ménages domiciliés à l'association, part qui reste importante malgré tout pour une commune périphérique à Besançon. De même, pour les ménages allocataires

Gens du voyage : statut juridique, en lien avec la loi de 1969 sur l'exercice des activités économiques ambulantes, qui recouvre les personnes dont l'habitat en résidence mobile a un caractère traditionnel. Sont donc exclues les personnes sans domicile fixe et l'ensemble des personnes vivant contre leur gré dans un habitat mobile ou léger.

Gadjé : sédentaires en langage manouche.

du RSA, ils sont 33,5 % à être comptabilisés dans la commune, alors qu'ils ne sont plus que 2,1 % sans prendre en compte l'association.

Des problèmes de santé importants dus à des conditions de vie difficiles

Près de 95 % des personnes suivies par l'association ont un emploi qu'elles exercent souvent au titre de travailleurs indépendants ou d'auto-entrepreneurs (ferrailleurs, élagueurs, rempailleurs, peintres en bâtiment, vendeurs sur les marchés, forains). Les gens du voyage, souvent polyvalents, peuvent exercer des métiers différents en fonction de la période de l'année, métiers qui restent souvent des activités manuelles et physiques. C'est pourquoi les problèmes de dos touchent une grande partie de cette population, même les plus jeunes, et il n'est pas rare que la vie active cesse à 50 ans pour cause de problèmes de santé invalidants. Ces derniers sont aussi intensifiés par la vie à l'extérieur et sont une cause évidente de l'espérance de vie raccourcie de cette population.

Des difficultés d'adaptation à la scolarisation qui se réduisent

Les jeunes enfants de 6 à 12 ans sont tous scolarisés, et, de plus en plus, de très jeunes enfants (à partir de 3 ans) le sont aussi. En effet, l'école élémentaire est perçue comme le lieu de l'apprentissage des savoirs basiques (lecture, calcul, écriture). Cependant, une fois cet apprentissage effectué, les familles ne voient plus l'intérêt de poursuivre la scolarisation au collège, qui est d'ailleurs vu comme un « lieu de perte », d'autant que la scolarisation est un obstacle à la mobilité. A partir de 12 ans, les enfants sont scolarisés au CNED, sans lien physique direct avec les établissements scolaires. Cet âge correspond également au moment où les parents commencent à enseigner leur propre métier à leurs enfants. L'association voit malgré tout, ces dernières années, quelques jeunes reprendre le chemin des études (formations en apprentissage en CFA ou en MFR).



Aire de la Malcombe

CFA : Centre de Formation d'Apprentis
MFR : Maison Familiale Rurale

Emploi et activités

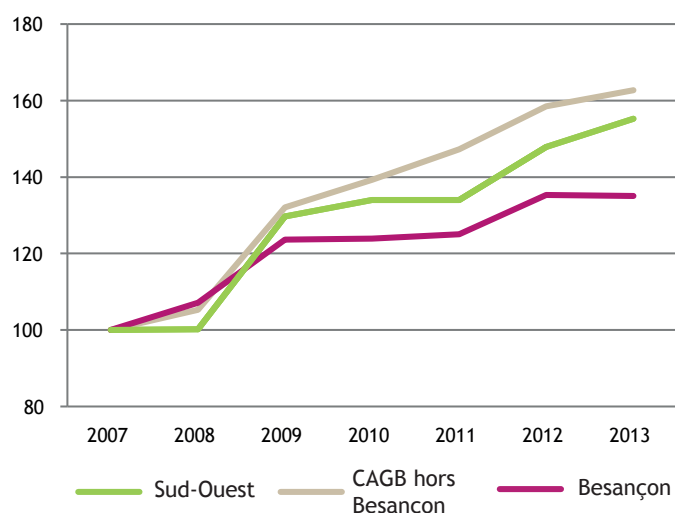
Un chômage qui évolue moins vite que dans les autres secteurs

Comparativement aux autres secteurs, l'augmentation du nombre des Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), quoique importante, est moins rapide dans le secteur Sud-Ouest. Ainsi, l'augmentation des chômeurs s'élève à 55,3 % entre 2007 et 2013, alors qu'elle avoisine les 63 % dans les autres secteurs. Montferrand-le-Château (+81,3 %) et Torpes (+75 %) enregistrent des augmentations importantes. En revanche, l'augmentation est plus modérée à Grandfontaine (+23,8 %), Vorges-les-Pins (+30 %) et Avanne-Aveney (+30,6 %).

Les jeunes (15,6 % contre une moyenne à 16,7 % pour le Grand Besançon, hors Besançon) et les personnes de plus de 50 ans (43 % contre une moyenne à 48,5 %), catégories de la population les plus susceptibles d'être touchées par le chômage, sont aussi plus épargnés dans le secteur Sud-Ouest comparativement aux autres secteurs.

Demander d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Evolution du nombre de chômeurs
Indice, base 100 = 2007



Source : Direccte, Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois, catégories A, B, C.

Niveau de vie et pauvreté

Des revenus inférieurs à la moyenne de l'agglomération bisontine

Aucune commune du secteur Sud-Ouest ne fait partie de celles où le revenu médian par unité de consommation dépasse les 23 500 euros, alors que les autres secteurs de l'agglomération (hors Besançon) en comptent au moins une.

De plus, trois communes se distinguent en faisant partie des huit communes de l'agglomération où le revenu médian par unité de consommation est inférieur à 20 000 euros : Beure, Osselle et Thoraise. Les ménages les plus « riches » du secteur vivent à Grandfontaine, Rancenay, Montferrand-le-Château et Busy. Ainsi émerge, au centre du secteur, un axe Est-Ouest dans lequel se concentrent les communes les plus riches.

Cette constatation concorde avec la tendance qu'ont les ménages les plus riches à s'installer dans la première couronne périphérique, tandis que les communes plus rurales accueillent, elles, des personnes moins aisées.

Revenu médian par unité de consommation : Revenus annuels déclarés par l'ensemble des occupants d'un même logement et exprimés par unité de consommation. Ce chiffre sépare un

Revenu médian par commune (en euros par unité de consommation)

Avanne-Aveney	21 859
Beure	19 498
Boussières	20 532
Busy	22 456
Grandfontaine	23 446
Montferrand-le-Château	22 579
Osselle	19 664
Rancenay	22 796
Routelle	20 141
Thoraise	19 885
Torpes	20 213
Vorges-les-Pins	20 455

Source : Insee-DGFIP RFLM 2011

échantillon en deux parts égales : 50 % des ménages disposent de revenus inférieurs au revenu médian ; 50 % disposent de revenus supérieurs.

	Nombre de chômeurs (catégories A, B, C) en 2013	Evolution du nombre de chômeurs entre 2007 et 2013	Part estimée de ménages à bas revenus en 2013
Besançon	10 316	+35,0 %	17,4 %
Est	702	+63,3 %	9,1 %
Nord	446	+71,5 %	5,3 %
Ouest	695	+63,9 %	7,1 %
Plateau	633	+62,7 %	6,6 %
Sud-Ouest	649	+55,3 %	11,0 %

Une fragilité sociale concentrée au nord du secteur

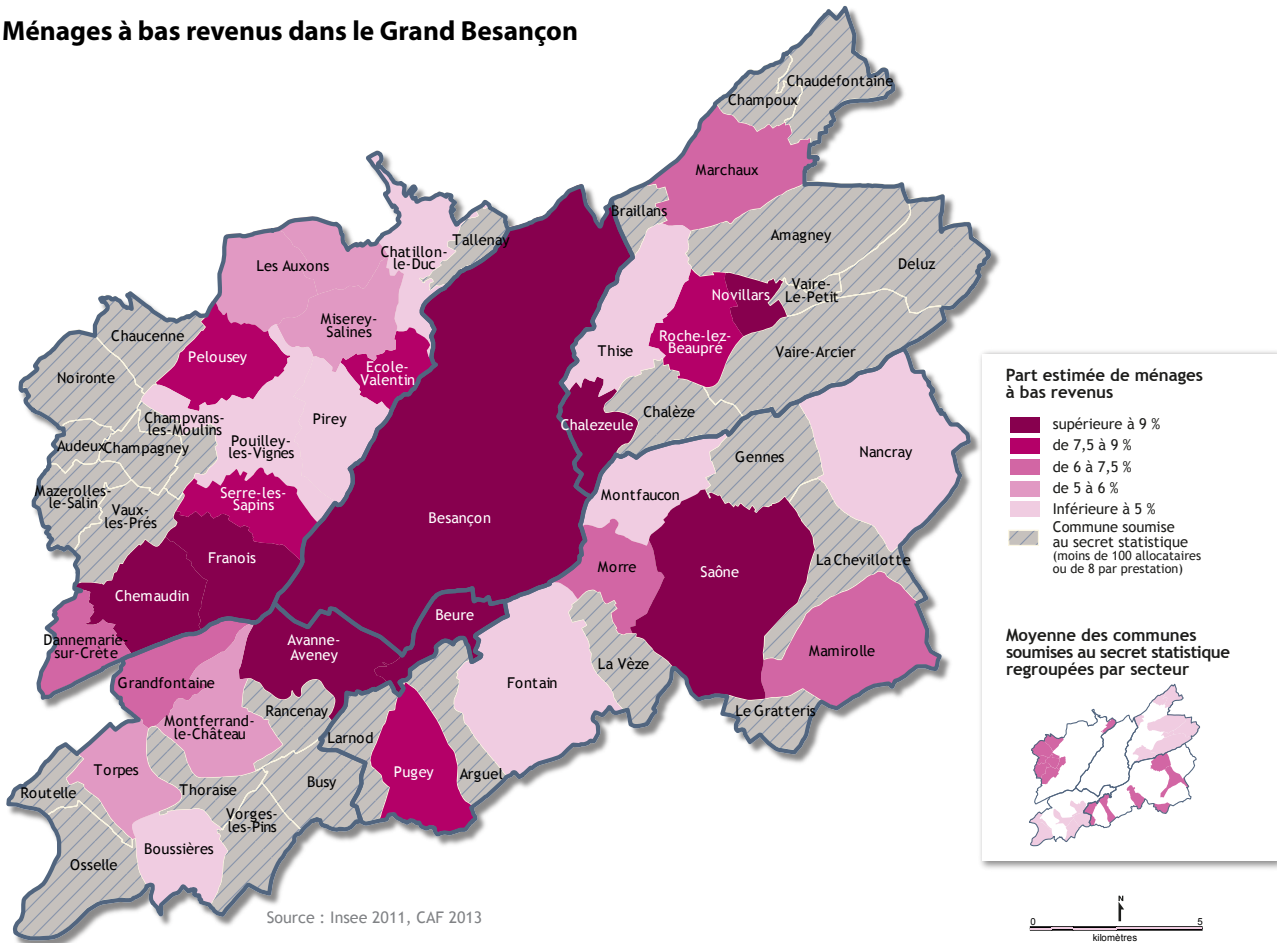
La part estimée des ménages à bas revenus dans le secteur Sud-Ouest (11 %) est la plus importante de tous les secteurs périphériques de l'agglomération. Les ménages sous le seuil de bas revenus sont en nombre important à Beure (42,9 %) et, dans une moindre mesure, à Avanne-Aveney (8,5 %). Mais, pour Beure, les résultats doivent être nuancés puisque l'association franc-comtoise des gens du voyage - gadgé est implantée sur le territoire de cette commune, contribuant à y faire augmenter le taux des ménages à bas revenus (cf Zoom).

Allocataire sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 021 € en 2013.

Cependant, comparativement aux autres secteurs (+17 % en moyenne), le nombre de ces ménages augmente beaucoup moins vite dans le secteur Sud-Ouest (+14,6 %). Avanne-Aveney (-6,8 %) et Boussières (-19 %) font même partie des huit communes, tous secteurs confondus, qui comptent une diminution de ménages à bas revenus. En revanche, la population des ménages à bas revenus, même peu nombreuse, progresse fortement à Grandfontaine (+66,7 % entre 2008 et 2013) : la pauvreté touche désormais des ménages qui étaient jusqu'à présent relativement épargnés.

Prestations minima sociaux: (AAH) Allocation Adulte Handicapé et RSA Socle (Revenu de Solidarité Active) qui remplace les précédents RMI et API.

Ménages à bas revenus dans le Grand Besançon



Deux indicateurs des prestations sociales dans le secteur Sud-Ouest sont supérieurs à la moyenne des autres secteurs (particulièrement à Beure et Avanne-Aveney) : les ménages aux minima sociaux représentent 8,3 % de la population du secteur (5,5 % en moyenne pour les autres secteurs hors Besançon) ; les allocataires du RSA,

tous secteurs confondus (hors Besançon), sont les plus nombreux dans le secteur Sud-Ouest (14,1 %). Cependant, il convient de préciser que l'évolution de ces deux catégories d'individus reste contenue, comparativement aux autres secteurs.

Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013

Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013

Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013

	Evolution des ménages à bas revenus entre 2008 et 2013	Part estimée de ménages allocataires RSA en 2013	Part d'élèves en retard scolaire en CM2, rentrée 2012-2013
Besançon	+11,3 %	9,3 %	14,2 %
Est	+25,8 %	3,9 %	10,6 %
Nord	-25,3 %	2,2 %	9,5 %
Ouest	+46,0 %	2,9 %	4,6 %
Plateau	+22,2 %	2,8 %	7,1 %
Sud-Ouest	+14,6 %	6,6 %	9,9 %

Education et santé

Education

Le secteur Sud-Ouest comporte une part assez importante d'élèves de CM2 présentant un retard scolaire d'au moins un an (9,9 %) à la fin de l'année scolaire 2012-2013. Cette part reste élevée par rapport à la moyenne périurbaine (8 %), mais beaucoup plus faible que les résultats de la ville centre de Besançon (14,2 %).

Les élèves des écoles de Beure (21,4 %) et de Grandfontaine (21,1 %) présentent des taux de retard élevés.

Santé

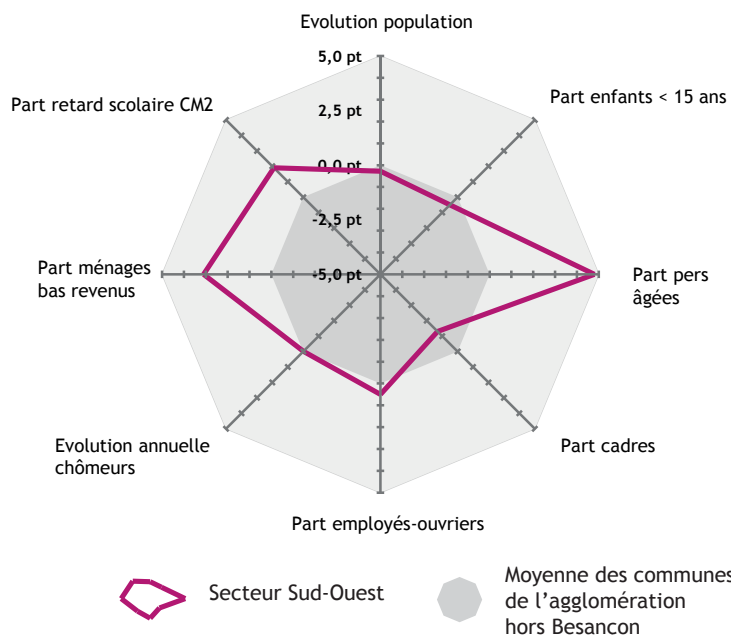
La densité médicale du secteur Sud-Ouest s'écarte de la moyenne des secteurs hors Besançon (109 médecins pour 100 000 habitants dans le secteur Sud-Ouest contre 98 en moyenne).

Quatre communes concentrent tous les équipements de santé du secteur Sud-Ouest : Avanne-Aveney, Beure, Boussières et Montferrand-le-Château. Ces communes sont aussi celles qui sont les plus densément peuplées du secteur.

Les équipements de santé, dans le secteur Sud-Ouest sont géographiquement répartis de façon à ce qu'ils soient facilement accessibles depuis toutes les communes du secteur.

Synthèse secteur Sud-Ouest

Le secteur Sud-Ouest comparé à l'agglomération hors Besançon



Le graphique représente, pour chaque indicateur, les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du secteur Sud-Ouest à celui de la moyenne de l'agglomération hors Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne : plus les écarts sont élevés (positivement ou négativement), plus le secteur Sud-Ouest se distingue de la moyenne des communes hors Besançon.

Exemple : La part des personnes âgées dans le secteur Sud-Ouest est supérieure de 5 points à celle mesurée pour l'ensemble des communes de l'agglomération hors Besançon.

Leviers

- Des structures d'accueil pour les personnes âgées qui permettront, sur le long terme, de répondre aux problèmes de dépendance.
- Des équipements de santé qu'il faut valoriser.
- Une augmentation contenue du chômage, notamment chez les jeunes et les personnes de plus de 50 ans.

Vigilances

- Un développement résidentiel ralenti : moins de constructions que dans les autres secteurs périphériques.
- Des situations socio-économiques plus fragiles dans les communes du nord et du sud du secteur.
- Des personnes âgées nombreuses dont il faut prendre en compte les besoins pour l'aménagement des nouveaux logements.